



## GUIDE POUR LE COMPTE RENDU

---

# ville de Malakoff

## 1/ Présentation de l'initiative

Organisateurs : CNDP et ville de Malakoff

Intitulé de l'évènement :

Date et Lieu : le 28/06/2018 à la salle des Fêtes Jean Jaurès de Malakoff

Forme de l'initiative : Le débat devait se dérouler en 2 parties. La 1<sup>ère</sup> un échange entre intervenants (1h) et la 2<sup>nde</sup> avec un temps d'atelier puis restitution (1h15). Dès le début de la rencontre, le public de la salle a vivement remis en question cette organisation. Le débat s'est donc tenu en plénière avec questions/réponses.

## 2/ Déroulement

180 personnes environ étaient présentes. En grande majorité des habitants sensibilisés, des conseillers municipaux d'autres villes que Malakoff, des élus de Malakoff.

La salle était installée en format atelier, une quinzaine de tables d'une dizaine de personnes. Des personnes étaient installées au fond de la salle faute de place.

Les dossiers du débat et le questionnaire sur la PPE ont été distribués aux participants. Les participants ont aussi distribué une documentation contre le compteur Linky à la fin du débat.

Déroulé :

Mot d'accueil de Mme la Maire, Jacqueline Belhomme (5 mn)

Introduction du débat et du cadre de la CNDP par M. Archimbaud (10 mn)

Puis les intervenants :

- Hervé CHAMPENOIS, Directeur au Programme Linky – Enedis (7 minutes)
- Jacques GERARD, Directeur Relations Clientèle de GRDF (7 minutes)
- Michèle RIVASI, Députée européenne et cofondatrice du CRIIREN (7 minutes)
- Deux intervenants issus du monde associatif (Robin des toits et une association de l'Essonne), en remplacement de Corinne Lepage (7 minutes)

Echanges et débat entre les intervenants – 10 mn. L'échange a lieu ensuite en plénière durant 2h.

Une large majorité des échanges a concerné les compteurs Linky et leur déploiement. Les questions ont porté essentiellement sur l'électrosensibilité, les données personnelles, les incidents de déploiement et le caractère obligatoire de l'installation. Les interventions ont été très majoritairement à charge. Peu de questions ont concerné Gazpar.

Il a été difficile de revenir au débat initial sur le rôle des compteurs communicants dans la stratégie énergétique de la France et la Programmation pluriannuelle de l'énergie. Il est regrettable qu'un représentant n'ait pas été présent mais personne n'avait été invité officiellement.

Une vingtaine de personnes sont intervenues pour témoigner ou poser des questions.

La teneur des échanges a clairement montré la nécessité de donner la parole aux personnes opposées aux compteurs communicants (en particulier Linky). Elles expriment leur colère et souhaitent être entendues, aucun autre espace de rencontre et d'échange avec Enedis n'existe pas. Les représentants d'Enedis et Grdf ont dû faire face.

En conclusion, les intervenants d'Enedis et Grdf ont regretté que le débat n'ait pas porté sur le fond et la PPE, même si ces échanges étaient nécessaires. Il y a eu beaucoup d'intérêt et d'écoute entre les partis même s'il n'a pu y avoir de réconciliation des points de vue et qu'un sentiment de défiance existe envers Enedis et Grdf. Enedis a pu montrer que les choses avaient avancé mais pas assez vite.

### 3/ Contenu des échanges

La salle a réagi fortement aux questions d'électrosensibilité, sur les incidents de déploiement et le manque de démocratie.

- Sur l'électrosensibilité :

Les personnes qui souffrent d'électrosensibilité se voient imposer le compteur. L'appareil a une fréquence trop haute qui peut provoquer des symptômes. Cette fréquence s'ajoute à toutes celles existantes, déjà importantes avec le voisinage des logements.

Un habitant de Clichy a témoigné du suicide d'une personne après la pose d'un compteur. Lui-même a dû quitter le logement dont il était propriétaire.

L'étude de l'Anses mandatée par l'Etat a conclu ne pas avoir de certitude sur les compteurs. Les problèmes viennent aussi des concentrateurs non testés en laboratoire. Les études sont faites en laboratoire mais en conditions réelles. D'après le CRIIREM, créé à l'origine pour les ondes générées par les téléphones portables, les fréquences utilisées par le wifi sont très difficiles à trouver. La transmission des données par la lumière (Lifi) pourrait être une solution alternative.

Enedis souligne que l'Anses et l'AFNR sont des agences reconnues et habilitées par l'Etat. Le compteur Linky respecte les normes en vigueur.

- Données personnelles et respect de la vie privée :

Les compteurs communicants participent au big data. A Enedis, 70 personnes vont travailler chaque jour pour récolter les informations et les vendre.

Pour Enedis, Linky a un index de consommation, la courbe de charge n'est déclenchée qu'après accord des clients. Il existe des obligations réglementaires sur les recommandations de la CNIL sous peine de sanctions financières lourdes. Ces données ne sont pas vendues.

Pour Grdf, Gazpar récolte les données de consommation stockées dans le compteur puis les envoie une fois par mois. Elles sont ensuite transférées aux fournisseurs d'énergie. Cela permet de compter plus précisément les factures. Les données sont transmises sur accord express des clients. Il est possible de s'adresser à Grdf ou consulter les fournisseurs qui déclarent les données des clients. La question de l'utilisation des données n'a pas été assez soumise à débat et pas assez poussée.

- Condition de déploiement

Enedis fait appel à des sous-traitants pour la pose des compteurs. Les personnes qui installent travaillent sous tension ce qui est interdit. Ils n'appliquent pas ou ne connaissent pas les mesures de sécurité.

Enedis aurait instauré un bonus/malus aux sous-traitants en fonction du nombre de compteurs installés.

Plusieurs violations de propriétés ont été rapportées, notamment chez des personnes âgées.

Pratiques scandaleuses, « Enedis emploie des mercenaires » affirme un habitant.

Enedis répond qu'il faut faire remonter ces situations anormales.

Pour Gazpar, lors du déploiement si une personne s'oppose au compteur, chaque personne est rappelée. Il y a un taux de refus de 1%. Ce propos est nuancé par des habitants qui affirment que les clients ne sont pas informés en amont.

- Coût/bénéfices :

Enedis pas un service public : filiale d'EDF devenue privée. Que rapporteront réellement à Enedis et Grdf ces compteurs ?

Pour les personnes en difficulté, il de couper l'énergie à distance ? Sur ce point, pas de différence avec l'organisation actuelle.

- Transition énergétique :

La diminution des subventions dans les HLM n'aidera pas la transition énergétique.

Question de confiance Enedis-Grdf, il faut répondre à la question des coûts et des bénéfices.

- Démocratie :

Les compteurs communicants, notamment Linky agressent les clients car ils entrent dans leur vie privée.

Les communes n'ont pas voix au chapitre. De nombreux arrêtés et délibérations sont attaqués et à Montreuil la pose de compteurs Linky continue malgré un moratoire de la ville.

Enedis applique ce que l'Etat lui demande.

« Dans le secteur de l'énergie, on n'est pas en démocratie. On nous l'impose. »

« Linky, c'est la société liberticide. »

Enedis a fait part du renforcement de sa cellule de médiation récente. L'entreprise a pris du retard sur cette question et souhaite améliorer la situation.

## 4/ Evaluation de la portée et des résultats de l'évènement

Plusieurs interventions demandaient une interpellation des parlementaires avec un débat public approfondi avec l'Etat et les populations.